



Certificats

Certificat de vie

Pièces à fournir :

Pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois

Observations : présence de l'intéressé(e) avec pièce d'identité pour attester de son état de « vivant », ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Coût : gratuit

Certificat d'hérédité de plus de 5 335,72 €

Se rapprocher d'un notaire.

Coût : gratuit

VILLE DE
Livry-Gargan LG

MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43